Bibliographie de recherche

(15 % de votre note finale)

À remettre le **14 avril 2009** avant **17 h**

Soumettez votre bibliographie de recherche soit en version imprimée
(vous pouvez la glisser en dessous la porte de mon bureau si je ne suis pas disponible)
ou par courriel (julie.lavigne@uottawa.ca).

1. **Identifiez** votre sujet de recherche. Il devrait être relié à une problématique en traduction juridique.

 Expliquez en 1-2 paragraphes, votre sujet de recherche.

2. En utilisant le catalogue de la Bibliothèque de l’Université d’Ottawa ET au moins 1 autre catalogue de bibliothèque (voir : <http://www.biblio.uottawa.ca/content-page.php?g=fr&s=biblio&c=src-suj&spec=54#400> pour des exemples), trouvez entre 5 à 7 **monographies** qui sont reliées à votre sujet de recherche. Parmi ces titres, au moins 1 devrait être une thèse sur le sujet (si possible).

3. En utilisant au moins 2 index de périodiques (imprimé ou électronique), trouvez jusqu’à 10 **articles de périodiques** sur votre sujet. Ne vous limitez pas aux bases de données de droit.

4. En utilisant au moins 2 outils pour repérer de la jurisprudence (imprimé ou électronique), trouvez quelques **décisions judiciaires** sur votre sujet (3 à 7 en total).

5. Trouvez quelques **documents législatifs** (lois et règlements) sur votre sujet (3 à 7).

6. Vous devriez, le plus possible, vous limiter aux documents canadiens; cependant, l’aspect comparatif est souvent utile en traduction. Alors, tentez de retrouver quelques documents à propos de la traduction juridique dans d’autres juridictions. Des exemples : la traduction de certains documents législatifs de l’anglais au gallois au Royaume-Uni ou de l’anglais à l’espagnol aux États-Unis, ou les défis de traduire les documents de l’Union européenne dans une multitude de langues. Tentez de trouver au moins 3 documents provenant d’un autre pays que le Canada.

7. Avec les documents que vous avez choisis, créez une bibliographie de recherche qui conforme aux règles de citations du *Manuel canadien de la référence juridique*, 6e éd. (le « Guide McGill ») ou du *Guide des références pour la rédaction juridique*, 7e éd. (le
« Lluelles »).

Organisez vos résultats dans l’ordre suivant : législation, jurisprudence, monographies et articles de périodiques.

Pour chaque document, après avoir donné la référence complète, notez ainsi :

1. la source où vous l’avez repéré;
2. votre stratégie de recherche, y incluant les mots-clés utilisés; et,
3. les raisons pour lesquelles vous l’avez choisi (1-2 phrases).

En haut de la première page de votre travail, n’oubliez pas d’indiquer votre **numéro d’étudiant** et **votre nom**. Une version du travail doit être remis avant le **mardi, 14 avril 2009 à 17 h**. Remettez-moi le travail directement, soit en personne ou par courriel. Si je ne suis pas à mon bureau, ou si la porte de mon bureau est fermée, veuillez mettre le travail sur ma chaise ou le glisser sous la porte.